

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE MURAT (CANTAL)**

**Séance du 11 mars 2021**

<b>REPUBLIQUE FRANCAISE</b>			L'an deux mille vingt et un le onze du Mois de mars
DEPARTEMENT du CANTAL			
Nombre de membres			A 20 heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de MURAT, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle d'honneur de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Gilles CHABRIER, Maire.
Afférents au Conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération	
23	23	23	<b>OBJET :</b>
<p>Date de la convocation : 04 mars 2021 Date d'affichage : 04 mars 2021</p> <p>Vote : Pour : 23 Contre : 0 Abstention : 0</p>			
			<p><b>Présents :</b> Françoise ALRIQ, Alain BARRES, Véronique BOREL, Jean BOUCHER, Gilles CHABRIER, Christian GRAS, Pierre JULLIARD, Dimitri OCTAVIE, Eric TUPHE, Christian PICHOT-DUCLLOS, Robert PISSAVY, Pierrick ROCHE, Félix ROCHE, Emmanuelle LAMBERT DELHOMME, Flore COUTURE, Magali CRAUSER, Béatrice CHEVALLET, Danielle ROLLAND.</p> <p><b>Présents par procuration :</b> Aurélien TISSIER donne pouvoir à Françoise ALRIQ, Vanessa BESSON donne pouvoir à Gilles CHABRIER, Laurent SAIGNIE donne pouvoir à Véronique BOREL, Roland VIDAL donne pouvoir à Christian PICHOT-DUCLLOS, Béatrice THOMAS donne pouvoir à Danielle ROLLAND</p> <p><b>Absent :</b> néant.</p> <p><b>Secrétaire de Séance :</b> Flore COUTURE</p>

**Demande de subvention au titre du Contrat Ambition Région**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil municipal le projet de réhabilitation, de rénovation énergétique et de mise en accessibilité de l'hôtel de ville prévu pour septembre 2021 avec le plan de financement suivant :

Coût du projet		Recettes prévisionnelles		
Détail des différents postes de dépenses	Montant HT*	Détail des recettes (financements publics et privés sollicités ou obtenus ...)	Taux	Montant
Démolitions gros-œuvre	105 437.00 €	Subvention Région Auvergne-Rhône-Alpes	15%	80 000.00 €
Charpente bois	27 700.00 €	Département – Fond Cantal Solidaire	6%	30 000.00€
Menuiseries extérieures et intérieures bois	56 332.00 €	Etat - DETR 2020	25%	128 245.00 €
Cloisons sèches faux plafonds	56 905.00 €	DSIL relance 2021	19%	99 000.00 €
Faïence	3 850.00 €	DSIL Rénovation énergétique	16%	81 000.00 €
Peintures	22 937.00 €			
Revêtement de sols	27 888.00 €			
Chauffage plomberie, sanitaire, ventilation	82 050.00 €			
Electricité	34 000.00 €			
Ascenseur	27 000.00 €			
Désamiantage RF Sous préfecture de Saint Flour	10 500.00 €			

Contrôle de légalité  
Date de réception de l'AR: 15/03/2021  
015-200071702-20210311-DE\_2021\_021-DE

Déplombage	8 500.00 €			
Honoraires maîtrise d'œuvre	49 880.00 €			
Honoraires bureau de contrôle	5 900.00 €			
Honoraires coordonnateur SPS	3 000.00 €	Autofinancement de la commune / de l'EPCI	20%	103 634.00 €
<b>TOTAL</b>	<b>521 879.0 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>100%</b>	<b>521 879.0 €</b>

**Après en avoir délibéré,  
Le Conseil Municipal,**

**Approuve** le projet de travaux ;  
**Adopte** le plan de financement indiqué ci-dessus ;  
**Sollicite** les financements prévus pour ce projet ;  
**Dit** que les travaux n'ont pas commencés à ce jour ;  
**Autorise** Monsieur le Maire à signer tous documents nécessaires.

AU REGISTRE SONT LES SIGNATURES

POUR COPIE CERTIFIEE CONFORME

Le Maire,

Gilles CHABRIER

*Cet extrait de délibération sera affiché en mairie pendant un mois (application de l'art.2-III du décret n°2006-1657).*

*Il pourra également être consulté sur le site internet de la commune à l'adresse Web suivante:  
[www.murat.fr](http://www.murat.fr)*

RF Sous préfecture de Saint Flour
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 15/03/2021 015-200071702-20210311-DE_2021_021-DE